

C'EST-À-DIRE ?

Contre vents et marées

Une inflation inédite depuis 35 ans, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur la disponibilité et le coût des énergies, l'indispensable transition énergétique et ses contraintes réglementaires, les doutes sur les prévisions de croissance... Être chef d'entreprise aujourd'hui, c'est savoir faire face aux vents contraires et la conviction qu'un navire bien équipé saura faire face aux incertitudes d'une météo économique défavorable avec comme boussole celle de la satisfaction clients.

MJ Valorisation fait le pari qu'un outil de travail à la pointe de la technologie en matière de préservation de l'environnement et qu'une palette de prestations et de services simples, pratiques et efficaces, seront à même de passer les obstacles, quand bien même aucun économiste ne peut en prédire ni l'ampleur ni la durabilité.

En matière de gestion des déchets, qui sera l'un des plus grands défis à venir, notre entreprise se veut résolument ambitieuse pour devenir un partenaire de choix face à une législation qui se durcit, que ce soit en matière de DIB et DID, de tri à la source ou de caractérisation. De nouveaux comportements doivent s'ancrer durablement et de nouvelles pratiques se généraliser pour devenir des standards. C'est parfois compliqué, mais MJ Valorisation met tous les atouts de son côté pour accompagner ses clients afin qu'ils puissent se consacrer entièrement à leur cœur de métier.



Jonathan Jarrousse
PRÉSIDENT MJ
VALORISATION

C'EST MAINTENANT !

UNE OFFRE GLOBALE OÙ TOUT LE MONDE GAGNE

Au-delà de la gestion des déchets métalliques industriels ainsi que celle des DIB & DID, MJ Valorisation propose une offre globale pour accompagner ses clients en amont afin de leur apporter de la simplicité et de la productivité.

« Le réel est étroit mais le possible est immense ». C'est avec cette pensée de Lamartine en tête que MJ Valorisation a structuré une offre globale pour accompagner très en amont ses clients dans la gestion de leurs déchets en toute conformité avec une réglementation qui évolue et se durcit très vite. L'offre de Services de MJ Valorisation repose sur cinq piliers désormais bien connus :

- Gestion des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Mise en place de systèmes de management en qualité, sécurité, environnement et RSE.
- Assistance au management de la sécurité/santé au travail et de l'environnement.
- Réalisation de Bilans d'émission de gaz à effet de serre (BEGES).
- Veille réglementaire.

« Mais aujourd'hui, nos clients ne demandent pas uniquement des compétences Services, mais de plus en plus d'avoir une vision plus large avec un savoir-faire organisationnel de la gestion de déchets qui leur apporte plus de productivité », souligne **Florence Martin**, Responsable activité Environnement & Sécurité.

SIMPLE ET EFFICACE

Cette réflexion globale menée avec le client présente de nombreux avantages. En premier lieu, d'optimiser la gestion des déchets en partant du principe que

la tonne de déchets la plus facile à valoriser est celle que l'on n'a pas produite. Pour les déchets générés, se pose la question du type de bac ou benne à utiliser, mais également celle de son juste dimensionnement et de son emplacement le plus stratégique au regard de toute la chaîne de production d'un site industriel. « Tout doit être pensé dans les moindres détails pour que la gestion des déchets devienne de moins en moins une contrainte et de plus en plus un service gagnant pour le client et pour l'environnement. »

Chez MJ Valorisation, cette offre globale est rendue simple, accessible et efficace grâce à l'étroite collaboration entre le Bureau d'Études de **Florence Martin** et l'activité Déchets dangereux & banals de **Pierre Mounier** (voir page 2). Cette transversalité apporte un double avantage pour le client : être en conformité et ne s'occuper de rien car MJ Valorisation le fait pour lui ! 🌱



De la théorie à la pratique, l'offre globale de MJ Valorisation repose sur une parfaite synergie entre l'activité Environnement & Sécurité de **Florence Martin** (Responsable), **Estelle Paul** et **Élodie Balandraud** (Cheffes de projets) avec l'activité Déchets dangereux & banals.

C'EST DANS L'AIR !

LE CASSE-TÊTE DE LA RÉGLEMENTATION

Trackdéchets pour les déchets dangereux, évolution réglementaire pour les déchets banals : "MJ Infos" décrypte les nouveaux textes pour une meilleure compréhension.

LA PLATEFORME TRACKDÉCHETS EST OBLIGATOIRE

Le 1^{er} janvier 2022 aura été de courte durée. Depuis le 1^{er} juillet, l'obligation de traçabilité dématérialisée (plus de papier !) des déchets dangereux, de leur production jusqu'à leur traitement final, est en vigueur pour toutes les entreprises qui doivent s'inscrire sur la plateforme Trackdéchets. **Sans cet enregistrement, aucun enlèvement ne pourra être effectué.**

Mais qu'est-ce qu'un déchet dit dangereux ? Leur définition fait état de déchets contenant, en quantité variable, des éléments dangereux présentant des risques pour la santé humaine et l'environnement. Parmi les plus évidents, on peut citer les produits explosifs, combustibles, inflammables, irritants, nocifs, cancérigènes, corrosifs... Mais beaucoup ne savent pas qu'un simple chiffon souillé (huile, solvant) ou un emballage vide (solvant, encre, peinture) entrent également dans cette catégorie.

Pas facile de s'y retrouver. Heureusement, **le BE Environnement & Sécurité de MJ Valorisation se tient à votre disposition pour tout renseignement et peut vous accompagner dans la mise en place et l'utilisation de la plateforme Trackdéchets.** Pour ce faire, vous pouvez contacter **Florence Martin** au 07 49 72 00 60.

LA CARACTÉRISATION DES DÉCHETS BANALS

Une même benne pour tous les déchets valorisables (métaux, carton, papier, bois, plastique...) et l'entreprise de traitement qui trie : ça, c'était avant. Dorénavant, ces bennes sont soumises à caractérisation, c'est-à-dire que le producteur du déchet doit établir les pourcentages de chaque matière avec une méthodologie définie et établie par un prestataire spécialisé comme MJ Valorisation.

Et, sans faire de pronostic sur le futur, la tendance est à un durcissement de cette réglementation. « Cela revient à dévelop-



Les chauffeurs MJ Valorisation sont tous équipés de tablettes permettant la validation des enlèvements et des Bordereaux de Suivi des Déchets via une application connectée à la plateforme Trackdéchets. En complément, la solution Extranet MJ Valorisation, dédiée et sécurisée par login, permet un suivi et une traçabilité en temps réel de l'ensemble de vos déchets, dangereux ou non.

per un tri sélectif à la source à l'échelle industrielle, analyse Florence Martin. Chez MJ Valorisation, nous avons développé une solution qui consiste à proposer un support multi-contenant qui permet d'adapter le volume de chaque contenant au volume de chaque type de déchet pour éviter les déperditions. De plus, les contenants peuvent être séparés pour les placer au plus près de la production dans un esprit Lean Manufacturing. » Ingénieurs ! 🌱

C'EST NOUVEAU !

PLUS DE COMPÉTENCES POUR LES DÉCHETS DANGEREUX

Arrivé en avril 2022, **Pierre Mounier** a pris les fonctions de Responsable de l'activité Déchets dangereux & banals. À 30 ans, il a déjà une expérience industrielle de neuf ans dans ce secteur d'activité. Composée également d'**Anthony Sulmona** (Commercial déchets industriels), cette activité consiste à faire de la pédagogie sur la réglementation auprès des entreprises, mais surtout de leur apporter des solutions sur-mesure dans la gestion de leurs déchets, que ce soit pour la gestion administrative (documents réglementaires) que dans la mise en place de solutions, avec comme devise "le meilleur contenant à la meilleure place."

« Pour implanter le juste contenant, il faut procéder à une étude en amont portant notamment sur la production réelle de déchets et sur les emplacements possibles car les contenants peuvent aller d'une petite caisse 60 litres à une benne de 30 m³. » Autre point important, **Pierre Mounier** aide à la qualification et à la définition du déchet suivant le cadre réglementaire européen : *« C'est effectivement capital, car si un problème lié aux déchets survient, un incendie par exemple, il n'y aura pas de prise en charge des dégâts par les assurances. De même, si l'établissement est classé ICPE et que la chaîne de traitement spécifique n'est pas respectée, toutes les subventions perçues peuvent être réclamées avec effet rétroactif. »*



Pierre Mounier (Responsable activité Déchets dangereux & banals) et **Anthony Sulmona** (Commercial déchets industriels).

C'EST À SUIVRE !

UN ÉCO-SITE POUR ENTRER DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Débuté en mai 2022, les travaux du futur éco-site industriel de MJ Valorisation avancent selon le planning prévu. Au printemps 2023, 8 000 m² seront consacrés à la valorisation des déchets avec un haut niveau de sûreté et de technicité.

2023 sera à marquer d'une pierre blanche pour MJ Valorisation. Son futur site de production de 8 000 m² sera incontestablement l'un des plus modernes de sa catégorie avec des équipements qui lui permettront d'aller au-delà des réglementations environnementales en vigueur. Il sera notamment doté d'un parc de 250 m² de panneaux photovoltaïques pour une autosuffisance énergétique bienvenue dans le contexte de sobriété actuelle.



Avec un investissement de l'ordre de 2,3 M€, MJ Valorisation disposera d'un outil de production de pointe au service de ses clients actuels et à venir.



Sans dévoiler tous les atouts d'un espace remarquable qui feront l'objet d'un événement au printemps prochain, **Jonathan Jarrousse** donne quelques indications : « *Bétonné dans son intégralité, le site permettra de récupérer tous les effluents émis et comprendra une station d'épuration intégrée pour maîtriser les rejets, notamment les huiles solubles provenant des usineurs.* » Autres caractéristiques allant dans le sens d'une protection de l'environnement où rien n'est laissé au hasard : la construction d'un hangar de grande superficie pour couvrir les matières reçues, notamment les tournures d'acier, ainsi que d'une zone dédiée aux déchets dangereux et d'une autre pour la réception des DIB. Encore quelques mois de travaux et vous pourrez découvrir ce haut lieu de la valorisation des déchets. 🌱

ÉCRIRE CE QUE L'ON FAIT, FAIRE CE QUI EST ÉCRIT

Is ne sont pas obligatoires, mais MJ Valorisation a tenu à réaliser deux documents : un rapport RSE* 2022 et une charte Éthique. Dans son document RSE de 20 pages, après avoir rappelé sa mission, ses valeurs et ses engagements, MJ Valorisation expose sa politique et ses actions pour améliorer le bien-être de ses collaborateurs, pour réduire son impact environnemental, pour participer au développement local et pour promouvoir la RSE auprès de ses collaborateurs et partenaires.

Plus concise, la charte Éthique se décline autour des huit engagements de réussite qui forment le socle de MJ Valorisation : Protection de l'environnement, Satisfaction clients, Amélioration continue, Écoute et dialogue, Respect des règles de santé et de sécurité, Intégrité et honnêteté, Respect des droits humains, Respect de la loi.

Ces deux documents sont disponibles au format PDF sur simple demande. 🌱

*RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises.



C'EST VITE DIT !

MJ VALORISATION EN BREF

- 3 pelles Caterpillar avec cabine élévatrice.
- 3 chariots-élévateur dont 1 avec le mât déporté.
- 7 camions dédiés à la collecte.
- 650 k€ d'investissement dans une presse cisaille de 660 tonnes pour les ferrailles.
- Plus de 400 clients et plus de 1 000 contenants en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Plus de 30 000 tonnes de ferraille collectées chaque année.
- Un Bureau d'Études pour des missions de conseil au niveau national voire international.
- 24 collaboratrices et collaborateurs.

CERTIFICATION ET AGRÈMENT RECONDUITS



- Après un audit de contrôle et un remarquable "zéro non-conformité", la **Certification ISO 14001** de MJ Valorisation a été reconduite pour trois ans, sachant que des contrôles ont lieu tous les ans. Cette certification n'est pas une obligation, mais MJ Valorisation se veut exemplaire en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de maintenance et d'évaluation d'un système de management environnemental.
- Autre bonne note avec un "zéro remarque" qui a permis la **reconduction de l'Agrément Véhicule Hors d'Usage**. Rappelons que seul un centre VHU agréé peut collecter des véhicules hors d'usage, en assurer la destruction administrative via le Système d'Immatriculation des Véhicules, les dépolluer et les valoriser sous forme de pièces de réemploi.

DES CANETTES POUR LENNY

Déjà près de 2 000 canettes ont été récoltées pour l'association "Pas à pas avec Lenny" créée pour soutenir le jeune Lenny (11 ans) atteint d'une maladie neurologique. L'opération n'est pas terminée et vous pouvez encore venir déposer vos canettes usagées.

